

**Sujet :** [INTERNET] Projet TERRA SAINT-WITZ: consultation du public

**De :** BOCQUET JEAN-CHARLES <jeancharlesbocquet13@gmail.com>

**Date :** 15/11/2022 12:04

**Pour :** "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Bonjour madame, bonjour monsieur,

C'est en qualité de Wézien et aussi de conseiller municipal délégué à l'environnement, l'eau et l'assainissement que j'ai pris connaissance du dossier relatif à la demande d'enregistrement des lots 1 et 2 de la future zone d'activités économiques qui a pour objet l'exploitation d'un entrepôt logistique sur le territoire de la commune de Saint-Witz au lieu dit "Terres de Guepelle".

Dans un premier temps, je salue la quantité et la nature des éléments fournis dans les différentes annexes et pièces jointes.

Ci dessous quelques interrogations/commentaires particuliers:

- Annexe A, page 17 : la photographie du site date de 2018 ! A l'heure de l'électronique et des drones, je m'étonne qu'il ne soit pas fourni une photo plus récente.
- Annexe A, page 22: dans une zone déjà très imperméabilisée ,ce projet va ajouter 5,4 has de surface imperméable !(55048 M2 pour le lot 1 !)
- Annexe A, page 22 : il est écrit "aucun produit dangereux ne sera stocké dans les 7 cellules de

l'entrepôt". Or il est précisé que le lot 1 aura une capacité de stockage de 36 000 tonnes de matières combustibles et de lot 2 de 11000 tonnes .

- Annexe A, page 22 : il est annoncé des flux de véhicules significatifs (140 à 172 PL/j et 180 VL/J!) dans une zone de circulation déjà très dense sur la RD 317.
- Annexe B, page 3: il est bien mentionné l'historique stockage de déchets par la société COSSON, mais il est regrettable que malgré cela il ait été conclu à une "absence d'enjeu" dans la colonne du tableau!
- Annexe B, page 12: la présence "anomalie" de mercure mentionnée entre 2 et 3 M de profondeur reste préoccupante, lorsque l'on sait que nous sommes sur un ancien site COSSON!
- Annexe B, page 15: présence de TCE et plan de gestion proposé. Nature de ce plan de gestion?
- Annexe B, page 42: il est mentionné, sur recommandation de la société ECOTER " pas nécessaire de mettre en place des mesures de compensation" : SI cela est acceptable avec la seule prise en compte du projet TERRA, il est regrettable qu'une approche plus large ne soit pas prise en compte, avec les nuisances potentielles des nombreux projets à venir sur le secteur (ligne LGV Roissy/Picardie, liaison entre RD9 et RD10 sur le chemin des peupliers, commune de Marly en particulier)
- Annexe B, page 47 : comment peut on conclure que le trafic routier lié à l'entrepôt n'induit pas de

difficulté particulière de fonctionnement? alors que la zone est déjà très chargée en particulier aux heures de pointe? L'accès au site pour les véhicules venant du Sud (CDG, Paris) se fera après le passage par un accès situé au Nord, et déjà très chargé. Il est suggéré aux employeurs d'inciter les collaborateurs à utiliser les transports en commun (de quoi parle t on??) ou d'utiliser les déplacements cyclables!!!!!!!!!!!!!! De qui se moque t on? Ou sont les projets de piste cyclable sur cette zone ???

- Annexe A, page 13: "affectation des sols" et Conseil municipal de Saint Witz du 11/12/2021 en zone AUeco pour le futur site. Je tiens à rappeler que lors de la séance du conseil municipal du jeudi 21 octobre 2021, je m'étais abstenu lors du vote relatif au projet de mise en compatibilité du PLU en lien avec le projet (délibération N° 67/2021). La raison principale de mon abstention était liée aux risques d'accidents et d'augmentation significative de la circulation de poids lourds dans une zone déjà encombrée. J'ai ensuite voté la modification du PLU lors de la séance du 11/12/2021 par solidarité avec le conseil municipal.

Plus récemment (séance du 30 septembre 2022) , le conseil départemental du Val d'Oise a voté à l'unanimité le projet de liaison entre la RD9 et la RD10, bâtie sur l'actuel Chemin des peupliers, entre Marly et la RD 317: cette liaison va entraîner une fréquentation une circulation de 7000 véhicules légers et 300 poids lourds chaque jour ! Une grande

partie de ces véhicules empruntera la DR 10 pour rejoindre l'A1 ou la RD317! Ajoutés aux 140 à 172 poids lourds du projet TERRA, le secteur va devenir cauchemardesque et accidentogène pour beaucoup! D'une manière générale, cet empilement de projets entraîne une dégradation du cadre de vie du secteur Est du Val d'Oise et en particulier à Saint-Witz

Pour toutes ces raisons, j'émetts un avis défavorable à ce projet qui ne prends pas en compte les risques liés à la circulation et contribue au mitage du secteur

Une copie papier de mon avis sera insérée dans le registre en mairie de Saint-Witz

***Jean-Charles Bocquet, conseiller municipal délégué à l'environnement, l'eau et l'assainissement.***

Envoyé à partir de Courrier pour Windows